

20.6 Tourisme

En 2015, la **consommation touristique intérieure** en France des **touristes** et **excursionnistes** français ou étrangers s'élève à 158,6 milliards d'euros. Les deux tiers de cette consommation sont réalisés par les résidents français et un tiers par les non-résidents. Le **tourisme** est très légèrement moins dynamique que le reste de l'économie, notamment à cause des attentats du 13 novembre 2015 qui impactent les résultats du quatrième trimestre.

En France métropolitaine, la fréquentation des **hébergements collectifs touristiques** progresse de 1,9 %, soit 8 millions de **nuitées** supplémentaires. Cette hausse est entièrement portée par la clientèle française (+ 3,0 %), plus nombreuse dans tous les types d'hébergement après trois années de baisse. Ce regain coïncide avec une interruption de la croissance des voyages des Français à l'étranger, liée en partie à la situation dans le sud du bassin méditerranéen. Quant aux nuitées étrangères, elles reculent légèrement (- 0,3 %). Dans l'**hôtellerie**, la fréquentation augmente de 1,8 %, soit 3,6 millions de nuitées supplémentaires. La clientèle européenne assure un quart des nuitées totales et les deux tiers des nuitées étrangères. La hausse des nuitées la plus nette est celle des touristes venant de Chine (plus de 1 million de nuitées supplémentaires). En 2015, dans l'**hôtellerie de plein air**, les nuitées françaises s'accroissent fortement (+ 5,1 %, après + 1,4 %) ; les nuitées étrangères diminuent à nouveau (- 0,6 %, après - 1,8 %).

En 2015, le **taux d'occupation** des établissements classés reste supérieur à celui des non-classés. L'écart est important pour les hôtels et plus encore pour les campings. En 2015, les campings et surtout les hôtels ont continué à adopter la nouvelle classification. La baisse des nuitées dans les hôtels et les campings non classés s'explique essentiellement par un transfert d'établissements non classés vers la catégorie des hébergements classés. L'occupation des chambres est la plus forte dans les hôtels 5 étoiles (66 %), où elle croît légèrement. Les campings 4 étoiles affichent une croissance de 8 %, les 5 étoiles de 5 %. Le taux d'occupation des campings augmente avec le niveau de confort, de 26 % pour les 1 étoile à 54 % pour les 5 étoiles. En 2015, les hébergements du littoral bénéficient de la plus forte hausse de fréquentation. Ceux de l'agglomération parisienne sont à la peine, particulièrement en fin d'année.

À l'échelle mondiale, le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2015 atteint 1 186 millions, soit 52 millions de plus que l'année précédente. Au total, les recettes du **tourisme international** s'élèvent, d'après les estimations, à 1 136 milliards d'euros. La France, les États-Unis, l'Espagne et la Chine restent en tête des classements pour les arrivées internationales comme pour les recettes. En 2015, la France est toujours le pays le plus visité au monde avec 84,5 millions de touristes étrangers en métropole et environ 400 000 dans les territoires d'Outre-mer. ■

Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées.

Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergement) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergement) effectivement offertes sur une période donnée, c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières.

Consommation touristique intérieure, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT, excursionniste, fréquentation touristique, hébergement touristique, hôtellerie homologuée, hôtellerie de plein air (ou camping), séjours, tourisme, touriste, touriste international, visiteur : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En France la consommation touristique progresse de 0,9 % », *Le 4 pages* n° 62, DGE, décembre 2016.
- « 84,5 millions de touristes étrangers en France en 2015 », *Le 4 pages* n° 60, DGE, juillet 2016.
- « Les hébergements collectifs touristiques en 2015 - La clientèle française est de retour », *Insee Première* n° 1588, avril 2016.
- « Mémento du tourisme », DGE, édition 2016.
- « UNWTO - Faits saillants », OMT du tourisme, édition 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Parc et fréquentation des hébergements collectifs en 2015

	Nombre d'établissements ¹	Nombre d'hébergements ² en milliers	Taux d'occup. en %	Nuitées totales en millions	Nuitées étrangères en millions
Hôtels	18 496	687	59,2	202	74
Campings	7 914	724	36,8	113	36
Autres héberg. collectifs touristiques (AHCT)	3 553	252	59,4	91	20
Résidences de tourisme	2 285	177	61,9	68	17
Villages de vacances	1 008	65	51,9	20	2
Autres	260	10	55,3	3	1
Ensemble	29 963	1 663	49,4	406	130

1. Établissements ayant reçu des touristes au moins un jour dans l'année.

2. Chambres dans les hôtels, emplacements dans les campings, appartements ou autres hébergements commercialisés dans les AHCT.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

Fréquentation des hébergements collectifs selon la provenance de la clientèle en 2015 en millions de nuitées

	2015	15/14 en %
France	276,6	3,0
Étranger	129,8	-0,3
Europe hors France	100,4	-1,5
dont : Allemagne	16,0	-2,4
Belgique	12,7	2,2
Espagne	6,9	8,2
Italie	7,4	-5,6
Pays-Bas	17,3	-3,9
Royaume-Uni	21,1	1,4
Russie	1,9	-32,5
Scandinavie ¹	3,0	-0,4
Suisse	5,8	0,6
Amérique	12,9	0,9
dont : Amérique centrale et du Sud	2,3	-24,5
États-Unis	8,7	2,5
Asie, Océanie et Australie	14,0	7,2
dont : Chine	3,9	35,5
Japon	2,0	-22,4
Proche-Orient et Moyen-Orient	3,3	8,1
Afrique	2,0	1,5
Total	406,4	1,9

1. Danemark, Finlande, Norvège et Suède.

Champ : hébergements situés en France métropolitaine.

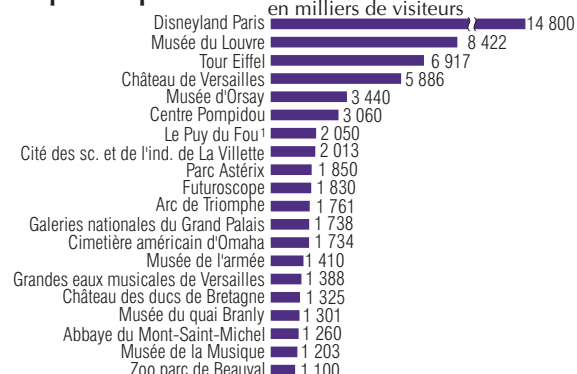
Source : Insee en partenariat avec la DGE et partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

Fréquentation des hébergements collectifs dans quelques pays de l'UE en 2015

	Nuitées en millions	Nuitées des non-résidents en %
Allemagne	378	20,9
Autriche	113	70,8
Belgique	33	52,4
Croatie	71	92,1
Espagne	422	63,8
France	410	31,8
Grèce	99	79,4
Italie	393	49,0
Pays-Bas	104	36,0
Pologne	71	19,3
Portugal	59	65,5
République Tchèque	47	49,5
Royaume-Uni ¹	304	34,7
Suède ²	52	23,5
UE²	2 682	45,2

1. Données 2012. 2. Données 2014. Source : Eurostat.

Monuments, sites culturels et récréatifs les plus fréquentés en 2015



1. Grand Parc et Cinéscénie. Champ : France métropolitaine.

Sources : Atout France ; Département de la Politique des Publics.

Consommation touristique intérieure en 2015

	2011	2012	2013	2014	2015
Dépense touristique int.	133,6	135,7	136,5	138,6	139,7
Hébergements touristiques					
marchands	22,0	22,6	23,2	23,7	24,3
Restaurants et cafés	19,1	19,4	19,9	20,4	20,5
Aliments et boissons	11,7	11,9	12,2	12,1	11,7
Serv. de transport non urbain	26,8	27,3	27,5	27,6	28,4
Péages, carburants, location de véhicules de tourisme	16,9	17,2	16,7	16,8	15,8
Services des voyagistes et agences de voyages	7,9	7,3	7,2	7,4	7,6
Activités culturelles, sportives et de loisirs	8,4	8,5	8,5	8,7	9,0
Autres dépenses (transports sur place, shopping, etc.)	20,8	21,5	21,4	22,0	22,4
Hébergements touristiques non marchands	17,3	17,9	18,3	18,6	18,9
Consommation touristique intérieure	150,9	153,6	154,9	157,3	158,6

Source : DGE, compte satellite du tourisme - base 2010.

Recettes du tourisme international en milliards d'euros

Rang	Pays récepteur	1990	2000	2015 (p)	Évolution annuelle 2015/1990 en %
1	États-Unis	33,8	108,5	184,3	7,0
2	Chine ¹	1,7	17,6	102,8	17,8
3	Espagne	14,5	33,4	50,9	5,2
4	France	15,9	35,7	41,4	3,9
5	Royaume-Uni	12,1	23,7	41,0	5,0
6	Thaïlande	3,4	8,1	40,2	10,4
7	Italie	12,9	29,8	35,6	4,1
8	Allemagne	11,2	20,2	33,2	4,4
9	Hong Kong	4,0	6,4	32,6	8,8
10	Macao	...	3,5	28,2	...
11	Australie	3,3	10,0	26,4	8,7
12	Turquie	2,5	8,3	24,0	9,5
13	Japon	...	3,7	22,5	...
14	Inde	...	3,7	18,9	...
15	Autriche	10,6	10,6	16,4	1,8
16	Mexique	...	9,0	16,0	...
17	Malaisie	1,3	5,4	15,9	10,5
18	Singapour	...	5,6	15,1	...
19	Grèce	8,9	10,0	14,7	2,0
20	Canada	5,0	11,7	14,6	4,4
	Total monde	212,6	534,2	1 135,5	6,9

1. Hors Hong Kong et Macao. Champ : transport exclu.

Source : OMT.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14	
		Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²			Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source,
notes de lecture,
précisions sur les
données en bas
de chaque tableau
ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

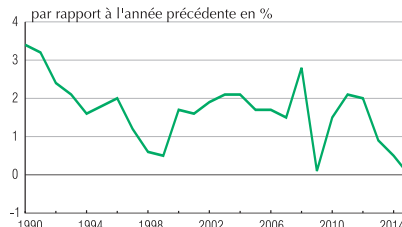
Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	− 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	− 0,6	Malte	1,3
Espagne	− 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	− 0,2	Portugal	0,3
Finlande	− 0,2	Slovaquie	− 0,5
France	0,3	Slovénie	− 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données
de cadrage
européennes
ou mondiales